

Jeudi 25 septembre 2014

La Principauté de Monaco s'associe à l'hommage rendu à Hervé Gourdel

Souhaitant que la Principauté de Monaco s'associe à la douleur du peuple français suite à l'exécution de Monsieur Hervé GOURDEL dans des circonstances particulièrement abominables, S.A.S. le Prince Souverain a demandé que les drapeaux des services administratifs et des établissements publics soient mis en berne à partir du vendredi 26 septembre jusqu'au dimanche 28 septembre 2014 inclus.